

N° 23-04-06

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-trois, le treize avril, le Conseil Municipal de la commune de BREUIL-BOIS-ROBERT, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. Bernard MOISAN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 avril 2023.

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 11

Votants : 11

PRÉSENTS : M.M. MOISAN (Maire), DA SILVA PEDRO, DELAVAUD, FORTIN, KERJEAN, MANIANGA-KEYET, ROUXEL.
Mmes DESPINS, FOURNET, JACQUENET, VOLLAND.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : M. ROUXEL.

**OBJET : Taux
d'imposition 2023**

Le Maire soumet au Conseil Municipal le maintien des taux d'imposition concernant chacune des trois taxes municipales.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le maintien des taux des trois taxes d'imposition locales :

- **Taxe sur le Foncier Bâti :** **23,81 %**
- **Taxe sur le Foncier non Bâti :** **66,60 %**
- **Taxe d'habitation sur les résidences secondaires :** **8,66 %**

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

En Mairie, le 15 avril 2023.

Le Maire,
Bernard MOISAN

